

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 418-2025

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné que *Règlement numéro 418-2025 modifiant le règlement numéro 357-2020 sur la gestion contractuelle de la MRC des Laurentides* adopté par les membres du conseil des maires de la MRC des Laurentides lors de sa séance régulière tenue en date du 20 février 2025, est **entré en vigueur**.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du règlement au bureau de la MRC des Laurentides situé au 1255, chemin des Lacs à Mont-Blanc, ou au bureau de chacune des villes et municipalités locales faisant partie de la MRC des Laurentides.

DONNÉ à Mont-Blanc, ce 25 février 2025.

(Original signé)

Jérémie Vachon,
Directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint